PRÉFÈTE DE L'AIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires de l'Ain
Zi rue Fourmaise CS 70410
01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Service urbanisme et risques
Unité prévention des risques

Plan de prévention des risques

"inondations du Rhône, crues torrentielles, ruissellement et mouvements de terrains"

Commune de Briord

Plan de zonage

Prescrit le 9 janvier 2020

Mis à l'enquête publique
du 2 janvier 2024
au 5 février 2024

Approuvé le 28 mai 2024

Vu pour rester annexé à notre arrêté de ce jour,
Bourg-en-Bresse, le 28 mai 2024

La préfète,
Signé
Chantal MAUGHET

Partie Nord

0 250 500 m
Echelle 1/5 000

Légende

Zonage réglementaire

- Rg - Zone de glissement de terrain (inconstructible)
- Ri - Zone rouge inondation (inconstructible)
- Ri2 - zone rouge bande de sécurité (inconstructible)
- Rp - Zone rouge chute de pierres (inconstructible)
- Rt - Zone rouge crue torrentielle (inconstructible)
- Rv - Zone rouge ruissellement (inconstructible)
- Bg - Zone bleue glissement de terrain (constructible sous condition)
- Bi - Zone bleue inondation (constructible sous condition)
- Bi2 - Zone bleue inondation exceptionnelle du Rhône (constructible sous condition)
- Bp - Zone bleue chute de pierres (constructible sous condition)
- Cote de référence (mNGF)

Cadastre

- Limite de parcelles
- Bâtiment dur
- Bâtiment légal
- Limite communale
- Surface en eau - cours d'eau

Réseau routier

- Départementale

Partie Nord
Partie Sud
0 500 1 000 m
Echelle 1/10 000

Partie Sud
0 250 500 m
Echelle 1/5 000